



Formation à la **sécurité** au travail

Formation Economique des élus du CSE Formation de 2 à 5 jours

Formateur :

La formation est dispensée par un formateur ayant les compétences pédagogiques et techniques en prévention des risques en entreprise.

Le contenu du programme sera adapté en fonction de l'effectif, du public des entreprises, des missions et moyens du CSE.

Durée, lieu et nombre de stagiaire :

- De 14h00 à 17h00 soit de 2 à 5 jours de formation .
- Dans l'entreprise (en intra-entreprise) ou dans nos locaux (en inter-entreprise).
- Groupe de 1 à 12 stagiaires.

Public et prérequis :

Membres du CSE/CSSCT, chefs d'établissement, service RH.

Objectifs :

A l'issue de l'action de développement des compétences, les participants seront capables de :

- Comprendre le rôle et le fonctionnement du CSE
- Remplir son rôle économique et social au sein du CSE
- Apprendre à lire les documents financiers de l'entreprise
- Exercer pleinement les attributions économiques et sociales du CSE

Moyens pédagogiques et techniques :

- Support par vidéo projecteur, Alternance d'apports théoriques et exercices pratiques / d'application.
- Supports de formation numériques et traditionnels (remise d'une documentation à chaque stagiaire et de supports types).
- Travail sur des documents (fiches exercices, support de cours, outils et documents d'entreprises anonymes)
- Documents d'information (Etudes, statistiques, documents INRS...)
- Documents vidéo (accidents du travail, Risques Psychosociaux)
- QCM de validation de la partie théorique.
- Echange de réalités et de pratiques entre les stagiaires.

Validation de la formation :

La validation des connaissances et savoirs faire de l'apprenant permet :

- d'évaluer ses savoirs ;
- d'évaluer sa capacité à appliquer les prescriptions

Avis après formation :

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera délivré.

Programme :

Programme Jour 1 – la mise en place et le fonctionnement du CSE :

- Présentation de la formation Economique des représentants du personnel au CSE
- La mise en place du CSE : date et parcours de mise en place, périmètres de mise en place, composition, CSE central et CSE d'établissement.
- Les élections du CSE, le mandat, la suppression du CSE
- Mise en place et attributions des représentants de proximité
- Mise en place et attributions du conseil d'entreprise
- L'organisation et le fonctionnement du CSE
- Les réunions du CSE : les réunions préparatoires, l'ordre du jour, les réunions plénières, le PV et les informations confidentielles, la communication.
- La protection des membres

Programme Jour 2 – les moyens du CSE et la gestion des Activités Sociales et Culturelles :

- Les heures de délégation, la liberté de déplacement, les moyens mis à disposition des élus par l'employeur
- L'utilisation des budgets alloués au CSE
- Les règles URSSAF
- Les activités Sociales et Culturelles
- La gestion des comptes bancaires du CSE
- La tenue de la comptabilité du CSE

Programme Jour 3 – les droits, les devoirs et les différentes missions des membres du CSE :

- Les différents droits d'alerte
- Les responsabilités des membres et la notion de délit d'entrave
- La mission de porter les réclamations du personnel
- Les missions spécifiques en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Les attributions économiques et professionnelles du CSE
- Les informations/ consultations ponctuelles
- Les 3 informations/ consultations périodiques
- La procédure d'informations/consultations
- La Base de Données Economiques Sociales et Environnementales (BDESE)

Programme Jour 4 – lire et comprendre les documents économiques et financiers

- La comptabilité, pourquoi ?
- Lire et déchiffrer un bilan : actif, passif, trésorerie
- Le compte de résultat : résultat d'exploitation, résultat financier, résultat exceptionnel
- Les indicateurs de performance
- Le budget, les tableaux de bord
- Les autres ratios d'analyse financière

Programme Jour 5 – le CSE et la vie de l'entreprise :

- Les différentes formes juridiques d'entreprises, la structuration juridique d'une entreprise, le CSE dans les organes de direction
- Les restructurations d'entreprise : la fusion, acquisition ou scission d'une entreprise
- Les procédures de règlement des entreprises en difficulté
- Compressions des effectifs et licenciements économiques
- Licenciement économique de moins de 10 salariés en 30 jours
- Licenciement économique de 10 salariés ou plus en 30 jours
- La procédure de sauvegarde, de redressement et de liquidation judiciaire
- Information/consultation du CSE dans le cadre des procédures de sauvegarde, de redressement et de liquidation judiciaire
- L'épargne salariale : la participation, l'intéressement, le PEE, le PER, le CET

Accessibilité aux personnes handicapées :

Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter la prestation en fonction du handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.